PROCÉDURE POUR L'HORODATAGE DES CAMÉRAS YONIS-SHOP

Vous trouverez ci-après la procédure pour régler l'horodatage de votre caméra. Ces instructions sont universelles et sont utilisées pour tous les modèles de caméras.

Adresse: Yonis Distribution BP 60059 33166 Saint Medard en Jalles cedex - 05 56 34 86 31
RCS BORDEAUX 527861942

Procédure de réglage de l'heure et de la date (horodatage) de vos vidéos :

De base bien évidemment, la date et l'heure ne sont pas correctes. Pour remedier à cela, procédez de la façon suivante :

1°) Créez un fichier sur votre ordinateur au **format texte (.txt).** Nommez ce fichier **time.txt**

2°) Dans ce fichier, recopiez la ligne suivante :

2012.12.27 11.01.01 Y

Cette ligne **affichera la date et l'heure sur vos vidéos**. Si vous désirez régler l'heure et la date de vos vidéos mais que celles-ci **ne s'affichent pas** sur vos enregistrements recopiez la **ligne suivante :**

2012.12.27 11.01.01 N

Le format de la date et l'heure est le suivant : **ANNEE.MOIS.JOUR HEURE.MINUTE.SECONDES**

Le Y signifie que l'horodatage sera effectif. Le N signifie que l'horodatage ne sera pas effectif.

ATTENTION : n'oubliez pas l'espace entre la fin de la date et le début de l'heure (ici espace entre le 27 et le 11). N'oubliez pas également de mettre la lettre N ou Y en majuscule et séparée d'un espace avec le dernier chiffre de l'heure.

3°) Enregistrez et fermez le fichier.

4°) Connectez votre caméra à votre ordinateur grâce à son câble USB. Copiez le fichier time.txt à la racine de la carte micro SD ou SD (selon modèle de caméra).

5°) Déconnectez votre caméra de votre ordinateur. É**teignez la caméra, rallumez la puis RE-éteindre la caméra.**

La caméra va lire le fichier lors de son redémarrage pour ensuite le supprimer. Réalisez une vidéo d'essai pour vérifier que la date et l'heure soit correctes.